

Charleville, le 24 avril 1996

Copie n° 607

**CENTRE
TECHNIQUE
DES
INDUSTRIES
DE LA
FONDERIE**
55, AV CHARLES DE GAULLE
B.P. 287
08103 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX
TEL • 24 33 38 58
TELECOPIE 24 59 21 93

Fie WAELES
44 Quai Bellevue
à l'attention de [REDACTED]

37150 BLERE

LETTRE N° : 4735/96
RECUE LE : 25/04/96

N° d'enregistrement CH 232 (SV 5624)

Demande du 28/03/96

Echantillon(s) reçu(s) le 12/04/96

Un échantillon de sable brûlé

Lixiviation réalisée selon X 31.210

Humidité: 0.10 %

Détermination de l'indice phénol:(mg/kg) selon NF T 90.109 Méthodes A et B

(Quantité totale extraite exprimée en mg/kg de produit brut)

1 ère lixiviation : non décelé

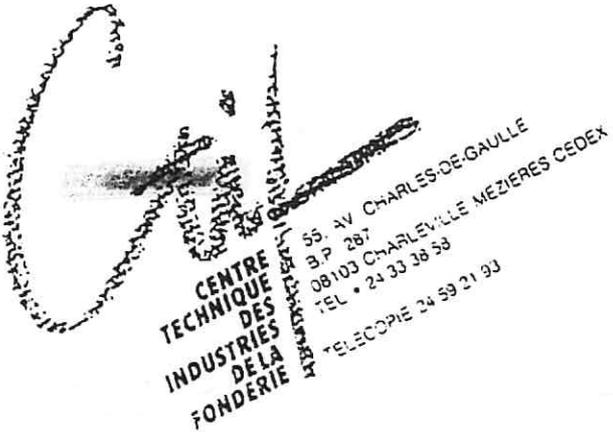
2 ème lixiviation: non décelé

3 ème lixiviation: non décelé

Total : non décelé

Le Chef de Laboratoire
[REDACTED]

Charleville, le 30 août 1996

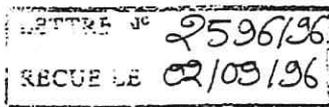


WAELES SA

44, Quai Bellevue

37150 BLERE

N° d'enregistrement CH 460 FIN
Echantillon(s) reçu(s) le 26.8.96



Un échantillon de sable

Lixiviation réalisée selon X 31.210

Humidité : 0.20 %

Détermination de l'indice phénol : (mg/kg) selon NF T 90.109 Méthodes A et B

(Quantité totale extraite exprimée en mg/kg de produit brut)

1 ère lixiviation : non décelé

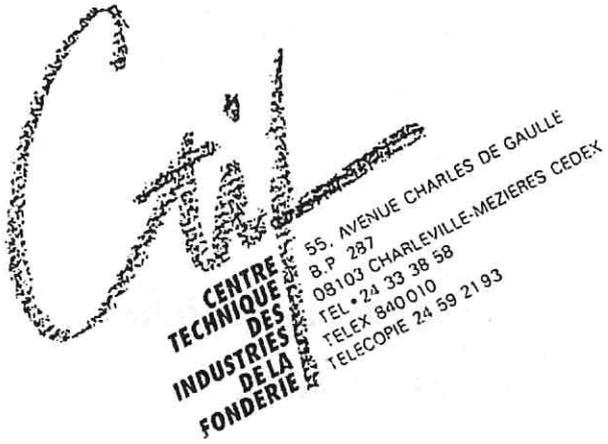
2 ème lixiviation: non décelé

3 ème lixiviation: non décelé

Total : non décelé

Le Chef de Laboratoire

Charleville, le 6 octobre 1995



Fie WAELES
44 Quai Bellevue
à l'attention de

37150 BLERE

N° d'enregistrement CH558 FIN
Demande du 27/09/95
Echantillon(s) reçu(s) le 29/09/95

LETTRE N° U 148/95
REÇUE L.E. 9/10/95

Un échantillon de sable du 26/09/95

Lixiviation réalisée selon X 31.210

Humidité: 0,20%

Détermination de l'indice phénol:(mg/kg) selon NF T 90.109 Méthodes A et B

(Quantité totale extraite exprimée en mg/kg de produit brut)

1 ère lixiviation :	0,2 mg/kg
2 ème lixiviation:	0,2 mg/kg
3 ème lixiviation:	Non décelé

Total : 0,4 mg/kg

Le Chef de Laboratoire



MONTREUIL

DRIRE
SUBDIVISIONS DE L'INDRE ET LOIRE
Rue Amélia Earhart
37700 LA VILLE AUX DAMES

ARGENTAN

N/REF: PR/VV

Bléré, le 9 septembre 1996

*→ TLE : à l'airain : on n'a pas eu de détection de Montfaucon
Même si il s'agit de four électriques : on s'est
concentré sur émissions polluantes (en
particulier métaux)
on en parle stp*

Monsieur,

Bléré

J'ai bien reçu votre courrier du 5 août 1996, relatif à l'entretien que j'ai eu avec

En réponse à votre première question et concernant la campagne de mesure des poussières sur les fours fonctionnant au FOD, je vous informe, que depuis la fin du mois de juin dernier, nous n'avons plus ce type de four. Nous fonctionnons actuellement avec 7 fours électriques et 1 à gaz, destiné au traitement thermique.

LAVAL

Votre deuxième observation nous invite à entamer, dès à présent, une réflexion sur la mise à jour des activités de l'usine afin de les intégrer dans un arrêté relatif aux sables de fonderie. Dès la semaine prochaine, nous allons travailler sur ce sujet.

Enfin et pour ce qui est la procédure d'élimination des sables de fonderie, je vous joins les résultats des tests de lixiviation demandés et enregistrons la teneur d'une procédure que nous respecterons dorénavant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

USINE DE BLÉRÉ

44, quai Bellevue - F - 37150 BLÉRÉ - Tél. : 47.30.84.84 - Fax : 47.23.54.79 - Code NAF 275 A

Siège Social : 4, rue du Progrès - B.P. 99 - F - 93104 MONTREUIL CEDEX - Tél. : (1) 48.70.34.00 - Fax : (1) 48.59.57.77 - Télex : 235 022

Société anonyme au capital de 17.275.250 F - R.C.S. Bobigny B 337.774.277 - NAF 741 J